

CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Assemblée Générale du 26 avril 2018
Procuration

Si aucun délégué de votre organisme ne peut être présent à la réunion de l'assemblée générale, merci de nous faire parvenir la présente procuration par mail (awillaert@cbcs.irisnet.be) ou courrier (Rue Mercelis 27 – 1050 Bruxelles).

- L'ASBL, membre du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL,

donne procuration à

....., membre du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL, afin de représenter valablement mon association lors de la réunion de l'assemblée générale du 26 avril 2018.

Signature, précédée de la mention « bon pour pouvoir » █